NOVEMBRE N°105

L'Estafette a pour but de donner des informations qui peuvent être utiles à toute la communauté des écoles militaires de Saumur (personnels militaires, civils de la Défense et familles).

A ce titre, vous pouvez proposer toutes les informations que vous souhaitez porter à la connaissance de tous : activités, fonctionnement des clubs CDSF, informations générales sur Saumur, sa garnison, sa région, etc…

Pour être publié, rien de plus simple !

Il vous suffit de transmettre votre article ou votre brève par mail à la cellule communication des EMS :

- le sous-lieutenant Mélodie Bavard : melodie.bavard@intradef.gouv.fr

- Monsieur Philippe d'Agostino : philippe.d-agostino@intradef.gouv.fr

Attention … !

Chaque article ou brève devra être illustré d'une image format JPEG de bonne qualité. Cette dernière devra être transmise en pièce jointe uniquement.

Alors tous à vos claviers.

Edito du colonel Florin DGF/ECIA

Les écoles militaires de Saumur au cœur de la formation au combat interarmes

Le cycle 2017-2018 verra la finalisation du modèle « Au contact », avec notamment la fusion du commandement des écoles du combat interarmes (COM ECIA) et du commandement des centres de préparation des forces (CCPF) en commandement de l'entraînement et du combat interarmes (COM ECIA, plus fréquemment appelé COM ECIA NG ou v2 dans les études en cours pour le différencier du COM ECIA actuel). Ce nouveau commandement sera situé à Mourmelon et son état-major devrait être armé par 126 personnes dont une forte proportion proviendra vraisemblablement du CCPF, déjà présent sur place. Si sa création induira mécaniquement un déplacement du centre de gravité de la formation interarmes vers l'Est, puisque aucun des rares postes aujourd'hui dévolus au COM ECIA ne restera à Saumur, les écoles militaires de Saumur (EMS) n'en seront pas pour autant moins impliquées dans la formation au combat interarmes.

En effet, le COM ECIA aura sous ses ordres à l'été 2018 les centres d'entraînement et d'aguerrissement du CCPF, mais aussi une grande partie des organismes de formation de l'armée de Terre : les écoles d'infanterie (EI), de cavalerie (EC), d'artillerie (EA) et du génie (EG), le Centre interarmées de défense nucléaire, radiologique, biologique et chimique (CIA NRBC), le centre national d'entraînement commando (CNEC) et le 17e groupe d'artillerie (GA). Deux de ces organismes, l'EC et le CIA NRBC, seront toujours situés à Saumur. Etant donné que les prérogatives transverses du COM ECIA en matière de combat interarmes prendront toujours en considération les organismes de formation des autres piliers, le lien fonctionnel qui l'unit au centre d'enseignement et d'entraînement du renseignement de l'armée de Terre (CEERAT) sera lui aussi pérenne.

En outre, la formation au combat interarmes du COM ECIA inclut également les cours dispensés par l'école d'état-major, sous les ordres du Centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC), dans le cadre de la qualification interarmes du premier niveau (QIA1). Cette nouvelle action de formation, qui concerne tous les jeunes capitaines quel que soit leur recrutement, a pour vocation de leur permettre de tenir un poste d'officier traitant dans un état-major tactique de groupement tactique interarmes (GTIA) ou au quartier au sein des bureaux opérations instruction (BOI) et des passerelles régimentaires. Son programme est établi en cohérence avec les cours des futurs commandants d'unité élémentaire de toutes les écoles, et en particulier de celles du COM ECIA.

Enfin et surtout, l'organisation des activités conduites par le COM ECIA reposera une nouvelle fois en 2018 sur le pôle Grand Ouest, qu'il s'agisse des universités interarmes qui auront lieu à Saumur au profit des futurs chefs de corps et chefs de BOI de l'armée de Terre, ou du camp interarmes des divisions d'application qui, bien que se déroulant dans les camps de Champagne, s'appuiera en grande partie sur l'EC, le CIA NRBC, l'EG et le commandement de la formation administrative des EMS. Si, dans la forme, ces activités et la répartition des rôles de chacun pourront évoluer à l'été 2018, il ne fait aucun doute que les EMS disposent d'arguments solides pour continuer à peser dans leur organisation, que ce soit au niveau des infrastructures, dont le centre de simulation opérationnelle est un atout maître, ou au niveau des compétences.

En conclusion, l'éloignement géographique du futur commandement de l'entraînement et du combat interarmes n'empêchera pas les EMS de rester au cœur de la formation interarmes, et ce d'autant plus que, malgré la répartition des organismes de formation saumurois au sein de trois piliers différents du modèle « au contact », les synergies cultivées grâce à leurs complémentarités réelles seront encore plus évidentes avec la mise en place imminente de SCORPION.

.

Un nouvel officier de liaison britannique aux écoles militaires de Saumur

LIEUTENANT COLONEL Nick BERCHEM, King's Royal Hussars

Né en 1968, le lieutenant-colonel (LCL) Nick Berchem est allé à l'école à Oundle dans le Northamptonshire et à l'université à Durham, où il à étudié les sciences naturelles en tant que cadet militaire. Après avoir fini son stage au *Royal Military Academy Sandhurst*, il est devenu lieutenant dans les *Royal Hussars (Prince of Wales' Own)* en avril 1990.

Il a ensuite commandé des troupes en tant que chef de peloton et chef d'escadrons dans les chars et les véhicules blindés et comme fantassin a Chypre, en Allemagne et au Royaume Uni. En 1994, il a été déployé avec son régiment à Belfast sur l'opération Banner. Après avoir étudié à l'école d'état-major à Shrivenham en 1995, il est devenu officier opérations au 1er Bataillon du *Royal Gurkha Rifles* à Hong Kong et à la 5e Brigade aéroportée au Royaume Uni, avant de prendre le même poste au *King's Royal Hussars* (KRH) pour l'opération LODESTAR en Bosnie en 1997. Après cette opération, le régiment s'est entraîné pendant un an en Pologne et au Canada à BATUS (un très grand terrain de manœuvre près de Calgary), au bout duquel le LCL Berchem a reçu une médaille du régiment en reconnaissance de ses efforts en tant qu'officier opérations. *« Cette médaille est unique dans l'armée de terre britannique car le* King's Royal Hussars *est le seul régiment dans lequel elle peut être décernée, »* précise le LCL Berchem. *« Depuis 1876, seul 250 médailles ont été attribuées. »* Après son affection au KRH, il a travaillé à l'Ecole de Cavalerie britannique à ARMCEN à Bovington en Angleterre, en tant qu'officier instructeur pour l'ensemble des stagiaires. Il a ensuite été choisi pour assister aux formations de l'*US Army Command and Staff Course* et de la *School of Advanced Military Studies* à Fort Leavenworth dans le Kansas, aux Etats Unis, ce qui lui a permis d'obtenir une maîtrise dans l'art et la science militaires. Ayant achevé son entraînement de *"Jedi Knight"*, il est retourné en Angleterre, où il devenu officier d'état-major dans le *Directorate of Military Operations* au Ministère de la Défense, et a travaillé sur l'opération TELIC en Irak.

De retour dans son régiment en septembre 2004, il a pris le commandement du *C Squadron KRH*, qui était l'escadron attaché au *Coldstream Guards Battlegroup*, avant de prendre le commandement du *B Squadron* fin janvier 2005. Avec un escadron équipé de Land Rover et Challenger 2, il est ensuite parti sur l'opération TELIC 6 pour soutenir le groupement tactique danois à Basrah. Il a ensuite commandé le *Tank Company 1* comme BATUS OPFOR (équivalent de la FORAD, « force adverse ») en 2006, avant de partir à l'état-major de la Direction du *Royal Armoured Corps* en tant que officier opérations. Il est retourné au KRH en tant qu'adjoint du chef de corps en janvier 2009. Il a alors planifié et dirigé un exercice prévu pour deux escadrons à Lohatla en Afrique de Sud début 2010. Après avoir été promu lieutenant-colonel en avril 2010, il est parti en tant qu'adjoint CJ3 avec le *Combined Joint Task Force Horn of Africa* à Djibouti, pour combattre la piraterie et l'insurrection somalienne. *« C'est là que j'ai découvert la gentillesse des officiers de l'armée Française, qui m'avait invité à dîner avec eux pour éviter la malbouffe du DEFAC au Camp Lemonnier ! »*, se souvient-il.

En revenant de Djibouti, il a pris le commandement de l'école de communication pour l'arme blindée à Bovington jusqu'en décembre 2011. Il est ensuite devenu commandant de l'*Armoured Trials and Development Unit* (ATDU), l'équivalent du STAT, mais spécialisé dans les véhicules blindés uniquement. Apres deux années et demi *« fascinantes »*, il a été affecté au *Defence Equipment and Support* (DES) à Abbeywood, l'équivalent de DGA, en tant que *«SO1 Lethality »*, responsable de l'achat du canon 40mm pour l'AJAX, le même que le JAGUAR. Il a alors passé plusieurs mois à Bourges chez *Case Telescoped Ammunition Industries* (CTAI), la filiale issue du partenariat entre BAE et Nexter en charge de la fabrication du canon, et a découvert *« les plaisirs de la vallée de la Loire, »*, se rappelle-t-il. En septembre 2016, il a commencé un stage à Shrivenham pour apprendre le français, et enfin en septembre 2017, il est arrivé avec sa famille à Saumur en tant qu'officier de liaison pour les Ecoles Militaires de Saumur, l'Ecole du Génie à Angers, l'Ecole Spéciale de Saint-Cyr Coëtquidan et la direction des ressources humaines de l'armée de Terre (DRHAT) à Tours.

Il vit en plein centre de Saumur avec sa femme Kate et leur fils Otto. Il aime le jardinage, les bons plats, les bons vins et les voyages :

« Ma famille et moi sommes déjà partis à la découverte du pays saumurois, avec le Cadre Noir, la Veuve Amiot, le bio-parc de Doué la Fontaine et quelques châteaux, mais il nous reste encore beaucoup à faire pendant les trois prochaines années, et beaucoup à montrer à nos amis… Brexit permettant… »

.

Conception d'un nouvel exercice par les ORSEM du CSO

Inauguré en 2016, l'appel aux officiers réservistes spécialistes État-major (ORSEM) du centre de simulation opérationnel (CSO) pour la création de nouveaux exercices au profit de la plateforme de simulation GTIA a été renouvelé cette année.

L'équipe « création d'exercice » est composée en majorité d'ORSEM (habituellement animateurs de l'échelon divisionnaire, lors des exercices de niveau brigade), renforcée par les cadres de la plateforme de simulation groupement tactique interarmes (GTIA).

Cette année, l'exercice « MAHALI », du nom d'un petit oiseau du sud de l'Afrique appartenant à la famille des Passéridés, a donc été initié du 9 au 12 octobre 2017. L'action se déroule dans un pays imaginaire avec un ennemi asymétrique (par définition imprévisible). L'objectif est de proposer, à terme, aux futurs entrainés un exercice proche des engagements actuels en Afrique.

Pour ceux qui ne savent pas trop ce qui se cache derrière ce sigle ORSEM, un petit rappel s'impose.

Huit officiers supérieurs de réserve, diplômés ORSEM, issus du contingent et précédemment affectés au centre Janus de l'école d'état-major (EEM) à Compiègne, servent aujourd'hui à Saumur. Avec leurs camarades sous-officiers de réserve issus du même centre, ils sont communément, et affectueusement, dénommés «les extérieurs».

Mémoire de l'évolution de la simulation opérationnelle constructive (simulation orientée sur le travail des PC pour les entraînés), ces 8 ORSEM sont présents depuis l'aventure initiale à Compiègne (affectation du premier ORSEM le 1er octobre 2001 au centre Janus de l'EEM) jusqu'au transfert du centre à Saumur le 1er août 2012.

Tout d'abord installé aux côtés du centre Janus de l'Ecole de Cavalerie (EC), le centre Janus de l'EEM, s'appuyant naturellement sur son équipe d'ORSEM, est rapidement devenu un pôle d'excellence.

Depuis, les chefs successifs se sont toujours appuyés sur l'expérience, le dévouement et l'expertise de ces ORSEM pour améliorer et transformer ce centre. Aujourd'hui, plus de Janus, Sword ou Soult, nom des logiciels utilisés pour la simulation des troupes, mais place au Centre de Simulation Opérationnel des Ecoles Militaires de Saumur et ses deux plateformes de simulation, BIA (ex-centre EEM) et GTIA (ex-centre EC).

Enfin, sur l'histoire et les compétences des ORSEM, quelques liens non exhaustifs sont indiqués à la fin de ce témoignage (liens internet à consulter depuis un poste ISPT ou un poste personnel) :

- http://www.lepoint.fr/editos-du-point/jean-guisnel/armee-les-orsem-une-force-d-appoint-qui-a-la-cote-29-08-2016-2064539_53.php#
- http://www.persee.fr/doc/forem_0759-6340_2004_num_86_1_1697
- http://www.cdef.terre.defense.gouv.fr/le-cdec/organisation/dems/esorsem

COL (R) Maurice

« Une réserve bientôt opérationnelle pour l'Escadron d'Appui à la Formation »

La réserve opérationnelle de l'armée de Terre apparaît en France après la guerre franco-allemande de 1870, et avait pour but de remplacer la Garde nationale de l'époque.

Aux Écoles Militaires de Saumur (EMS), ce n'est qu'en 2015 qu'apparaissent les premiers réservistes militaires du rang. La première couvée prend vie en avril 2015, avec une formation initiale (FMIR : formation initiale de réserve) encadrée par des militaires d'active de l'Escadron d'Appui à la Formation (EAF).

La mission première de notre jeune unité de réserve est d'appuyer les engagés de l'EAF pour la prise de service du poste d'accueil et de filtrage (P.A.F.), mais aussi le renfort du peloton Carrousel en été. À l'instar des engagés, notre formation visait à nous donner les bases de la vie en campagne, du combat, du tir, des procédures radio et toutes les connaissances nécessaires au soldat « lambda ».

Séduits par ce métier et parce que les portes se sont spontanément ouvertes devant eux, certains d'entre nous ont poursuivi leur évolution au sein de l'armée en suivant le CAME (Certificat d'Aptitudes Militaires Élémentaire). Cette nouvelle période a été conduite sous la houlette du CDU de l'EAF en avril 2016. Nous étions ainsi formés en même temps que la deuxième FMIR des EMS. Le CAME permet aux réservistes d'avoir une équivalence du CME (certificat militaire élémentaire) et donc, à court terme, d'être promu au grade de brigadier (dans la fonction de chef d'équipe).

Peu à peu, on avait pu voir naître une hiérarchie au sein de notre unité de réserve, toujours encadrée et dirigée par des militaires d'active de l'EAF, à cette époque sous le commandement du capitaine Cyril. De cette façon, ces jeunes chefs d'équipe de réserve ont pu devenir les cadres de contact de leurs pairs, en appui des cadres d'actives, pour ce qui touche aux différentes missions désormais dévolues aux réservistes.

Mais les ambitions et projets des Écoles Militaires de Saumur vis-à-vis de la réserve ne s'arrêtèrent pas là. Voyant l'attrait que les jeunes Saumurois manifestaient pour la réserve et son corollaire, un nombre de réservistes croissant, les Écoles décidèrent de créer un peloton constitué de réservistes qui jouirait d'une certaine autonomie (encadrement, gestion administrative…).

Dans cette perspective, le nouveau CDU, le capitaine Alexandre, décida de m'envoyer à l'École Nationale des Sous-Officiers d'Active (ENSOA) en août 2017, afin de disposer de son premier cadre du futur peloton réserve. Pendant trois semaines, je participais à la FIE (Formation Initiale à l'Encadrement) en vue d'acquérir les connaissances nécessaires à mon accès au corps des sous-officiers. Je pus ainsi acquérir les compétences nécessaires au suivi de la gestion d'un peloton de réserve, au suivi administratif et, plus généralement, à l'évolution de la réserve opérationnelle des Écoles Militaires de Saumur.

La formation à Saint Maixent a été « courte » mais intense, et m'a permis de concourir avec des réservistes de toute la France, issus de différents régiments, écoles, états-majors et autres organismes militaires parfois exotiques. J'ai ainsi pu rencontrer des réservistes venant de régiments parachutistes, de régiments de chars de combat, d'états-majors, des anciens d'actives devenus réservistes, etc. Cette diversité m'a permis de prendre en compte la façon dont d'autres unités s'étaient organisées. Une belle source d'inspiration en vérité.

Les trois semaines de formation à Saint-Maixent nous ont permis d'aborder de très nombreux domaines (logistique, combat du niveau chef de groupe, tir, pédagogie, topographie, gestion administrative de personnel, transmissions, sport, … tout en passant par la formation d'initiateur IST-C FAMAS, éliminatoire). Encadrée par des militaires d'active expérimentés, cette formation nous a aussi fait prendre conscience du lourd travail de chef de groupe, de ses responsabilités au sein de son peloton, en quartier ou en opérations. Mais cette formation fut avant tout une expérience humaine hors du commun du fait de la diversité d'origine de ses stagiaires. Tout au long du stage, nous avons développé un esprit de corps et une cohésion qui nous ont permis de passer ensemble outre les difficultés du stage comme la fatigue, l'énervement et l'importante masse de connaissances à emmagasiner en si peu de temps.

Cette cohésion se manifeste encore aujourd'hui. Effectivement, dans le cadre de ma nouvelle fonction de référent du peloton réserve, je travaille en étroite collaboration avec des camarades réservistes d'autres unités et notamment ceux des états-majors. Ils sont de bons conseils dans ma mission de développement du peloton réserve des Écoles. Le nouveau défi que l'EAF, et plus généralement les EMS, se sont lancés est de parvenir à qualifier et de rendre les membres de ce peloton suffisamment opérationnels pour tenir des fonctions dans le cadre de la mission Sentinelle. C'est aussi pour cela que le commandement des EMS a décidé de désigner un lieutenant (de réserve) comme chef de peloton dans un très proche avenir.

Travaillant actuellement sur des stages opérationnels comme le prochain stage TIOR (Techniques d'Intervention Opérationnelle Rapprochée) qui aura lieu fin octobre / début novembre, ou encore l'organisation de la prochaine FMIR (avril 2018), nous nous fixons pour objectif de développer et de « professionnaliser » la réserve opérationnelle de l'Escadron d'Appui à la Formation à des fins opérationnelles. Ainsi, elle devrait, à son niveau, contribuer au rayonnement des Écoles Militaires de Saumur.

« SOUPLES, FÉLINS, MANŒUVRIERS »

Maréchal des logis (R) Alexandre
Écoles Militaires de Saumur
Escadron d'Appui à la Formation
Référent peloton réserve
Peloton Réserve
Tél PNIA : 821 492 71 01
alexandre.brera@intradef.gouv.fr
alexandre.brera@orange.fr

Invictus Games 2017 : portrait d'un champion

Jeune militaire accidenté en service en avril 2000, Damien est réformé pour infirmités imputable au service en octobre 2003. Il postule en 2006 à un emploi réservé aux personnes en situation de handicap à l'école de cavalerie de Saumur. La candidature est retenue, il est titularisé en septembre 2007 en tant que personnel civil du ministère de la défense. Sportif dans l'âme, il participe aux Invictus Games 2017 et remporte la médaille d'argent au « Contre la montre » et la médaille d'or à la « Course en ligne ».

Voici son témoignage :

Depuis l'adolescence j'éprouve le besoin de pratiquer régulièrement une activité sportive, car le sport véhicule des valeurs essentielles auxquelles je suis attaché. Je pratique le cyclisme depuis l'âge de 11ans.

Après cet accident de la vie, il a fallu se reconstruire, pas forcément évident lorsque l'on est âgé de 22ans et en situation de handicap. Je tiens pour cela à remercier le cercle familial qui fut pour moi le principal soutien. Les hôpitaux militaires et les cellules d'aide aux blessés des armées contribuent également à cette reconstruction. L'autre élément moteur fut la reprise progressive du sport, tout d'abord en loisir, puis par la suite en compétition.

Après Orlando en Floride en mai 2016, j'ai participé à la 3e édition des Invictus Games qui se déroulait au Canada à Toronto, du 23 au 30 septembre 2017, et j'ai remporté la médaille d'argent au « Contre la montre » et la médaille d'or à la « Course en ligne ».

Qu'est-ce que les Invictus Games ?

Les jeux Invictus Games sont une compétition multisports pour soldats et vétérans de guerre blessés en service et en situation de handicap (physique et ou psychique). 17 nations et 550 sportifs se sont donc retrouvés sur le sol Canadien en septembre dernier pour en découdre sur les terrains de sport. Le prince Harry de Galles, à l'origine de cet évènement, était présent et accessible durant toute la durée des jeux. La prochaine édition des Invictus Games se déroulera en Australie à Sydney en octobre 2018.

Et la France ?

L'équipe de France était composée de 30 athlètes (issus de l'armée de Terre, de l'armée de l'air, de la marine et de la gendarmerie). C'est le centre national des sports de la défense implanté à Fontainebleau et plus particulièrement la cellule « direction blessés militaire et sport » qui a la charge de composer et préparer cette équipe de France. La délégation Française est revenue avec 36 médailles. Médailles glanées sur les épreuves d'athlétisme, de cyclisme, de rameur et de tir à l'arc.

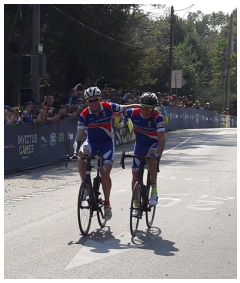

Au-delà des médailles, l'objectif majeur a été atteint : prendre plaisir à travers la pratique sportive et donner le meilleur de soi-même malgré la blessure. Après les soins médicaux et la consolidation qui peuvent durer parfois de long mois, la reprise progressive d'une activité physique permet au blessé de remobiliser plus vite son potentiel physique et surtout reprendre confiance en lui.

Des sous-officiers à l'école d'état-major

Tout militaire affecté dans un état-major est un rédacteur potentiel. Aussi l'école d'état-major propose une formation aux techniques d'état-major destinée aux sous-officiers amenés à servir dans tout type d'état-major du ministère des armées. Cette formation s'étale sur trois semaines, au cours desquelles les stagiaires s'approprient la méthode de raisonnement générale afin d'être capable de traiter un dossier d'ordre général (non tactique) de façon objective et exhaustive, en vue de permettre au chef de prendre une décision éclairée. Ils sont aussi formés à la bureautique et aux méthodes d'expression écrite et orale pour être capable de réaliser des présentations devant une autorité. Enfin, afin de leur permettre de bien comprendre ce nouvel environnement qu'est un état-major, ils bénéficient de présentations sur les états-majors, mais aussi sur la MEDOT et toutes les fonctions opérationnelles. Au bout de ces trois semaines de formation, les sous-officiers sont donc outillés pour servir dans un état-major, mais surtout ils ont compris l'état d'esprit qui doit animer tout rédacteur : honnêteté, loyauté, rigueur et courage vis-à-vis de son chef.

CDT Gérald

Formation d'adaptation chef d'engin AMX 10 RCR

Nous sommes le jeudi 21 septembre 2017, il est 20h00 et tous les stagiaires de la formation d'adaptation chef d'engin (FA MDR RCN) font connaissance dans les chambres de Youssouf, bâtiment historique de la 3e division d'instruction, la division des sous-officiers (DSO) de l'école de cavalerie. Nous venons de tous horizons : troupes de marine, parachutistes mais aussi un régional de l'étape appartenant à l'escadron d'appui à la formation (EAF) des écoles militaires de Saumur (EMS). L'ambiance est bon enfant, l'esprit au travail, c'est une belle famille qui se forme.

Le commandant de brigade, l'adjudant Romuald, nous présente le stage d'une durée de trois semaines qui nous permettra d'obtenir la qualification de chef d'engin sur AMX 10 RCR. Le ton est donné ; les journées seront denses et soutenues, rythmées par des cours théoriques suivis de mises en pratique.

A l'issue de la deuxième semaine, arrive enfin la première sortie terrain sur le camp de manœuvre de Fontevraud, où jour et nuit nous avons travaillé les actes élémentaires du chef d'engin. Nous avons réalisé la complexité de cette fonction, mais aussi la chance qui nous était donnée de pouvoir y accéder.

Le troisième weekend de notre formation a été marqué par le tir de niveau 7 à Mailly-le-camp, finalité de notre formation. Nous avons restitué le dimanche 08 octobre 2017, de jour comme de nuit, ce qui nous a été enseigné pendant ces trois semaines à Saumur. Le stress et l'appréhension étaient là, mais aussi l'excitation et la hâte. Nous avons enfin pu mettre en pratique les savoir faire acquis durant la formation, le tout rehaussé par l'odeur de la poudre en tourelle, toujours bon signe pour un cavalier.

Championnats du monde militaire de CSO

Fontainebleau du 19 au 21 octobre 2017

Les championnats du monde militaire d'équitation se sont déroulés à FONTAINEBLEAU sur le site du grand parquet du 19 au 21 octobre 2017. Organisé par l'école militaire d'équitation, avec le renfort d'un grand nombre de sections équestres, cette édition 2017 a été un véritable succès.

Ce fut une longue préparation, qui a commencé dès le mois de juin avec une revue des chevaux de sport militaire effectuée par le LCL AUTRAN pendant les championnats de France militaires.

En 2017, le format était de 9 nations concurrentes, (2 par continent, plus la France pays organisateur) avec chacune 3 cavaliers :

- ESPAGNE
- PAYS-BAS
- MAROC
- TUNISIE
- KOWEIT
- BARHEÏN
- URUGUAY
- BRESIL
- FRANCE

Il fallait donc 27 chevaux plus, bien sûr, 5 ou 6 chevaux de réserve.

Un tirage au sort a été réalisé le mercredi soir pour désigner les trois chevaux montés par chaque cavalier. En effet, chaque jour, les cavaliers devaient changer de chevaux.

Ils avaient 20 minutes sur le plat pour découvrir leur monture, puis 10 sauts à la détente avant d'entrer en piste pour enchaîner sur un parcours de CSO à 1,25m.

Ce fut un grand spectacle, au terme duquel la France a remporté l'épreuve par équipe.

En individuel, c'est également un beau doublé français, car l'adjudant Donatien SCHAULY est sacré champion du monde militaire, alors que la médaille d'argent est gagné par notre champion olympique de concours complet par équipe : le lieutenant-colonel Thibault VALETTE.

La section équestre des EMS était présente à FONTAINEBLEAU avec un détachement composé de quatre chevaux participant à cette compétition (MELISSA, STARKOF, TELSTAR et ATACAMA) et du maréchal-des-logis Benoît et du brigadier-chef Cyrielle qui soignaient les chevaux.

<u>Résultats complets:</u>

1er : Adjudant (Terre) Donatien Schauly - EME - FRANCE
2e : Lieutenant-colonel (Terre) Thibaut Vallette - Cadre Noir - FRANCE
3e : Sergent-major Ahmed Mansoor Ali - BARHEÏN

<u>Classement général des Nations :</u>

1er: FRANCE avec 190 points
2e : BRESIL avec 155 points
3e : BAHREIN avec 144 points
4e : ESPAGNE
5e : PAYS-BAS
6e : URUGUAY
7e : MAROC
8e : KOWEÏT
9e : TUNISIE

La communion des saints

Le mois de novembre est marqué par le souvenir de nos morts. Ceux de nos familles et ceux de nos armées. Même dans nos sociétés sécularisées, le souvenir des morts reste encore vif, et les Français sont encore très nombreux à se rendre sur la tombe de leurs défunts. L'armée, quant à elle, se fait un devoir d'honorer les morts pour la France, spécialement le 11 novembre où nous célébrons l'anniversaire de l'armistice de 1918. Elle mit fin à un conflit sanglant où 1 400 000 jeunes Français versèrent leur sang pour libérer le sol de la patrie de l'occupation étrangère, sans parler des milliers de disparus et des millions de mutilés qui portèrent dans leur chair les stigmates des combats. Si nous célébrons leur mémoire, c'est que leur héroïsme a encore un sens, sans doute plus difficilement perceptible dans une société individualiste et consumériste, où l'idée de donner sa vie pour un principe transcendant ne va plus de soi. C'est peut-être à cause de cela qu'il nous faut célébrer avec un soin particulier la geste héroïque de ces jeunes Français qui ont tout quitté : fiancée, femme, enfants, travail, pour répondre à l'appel de la patrie en danger. Ce serait une erreur de croire que les jeunes de 2017 seraient moins aptes à comprendre le sens de ce sacrifice. Le cœur de l'homme, créé par Dieu, est fait pour les grandes choses, et surtout pour se donner. C'est dans l'oubli de lui-même que l'homme réalise son destin. Le danger, c'est de laisser cette soif d'idéal sans réponse, en attendant qu'elle soit étanchée par des idéologies mortifères, ou qu'elle s'éteigne dans la satiété trompeuse de la consommation.

Dès la fin de la Grande Guerre, l'Eglise s'est associée à ce grand deuil que portait alors la France pleurant ses enfants. Elle a contribué activement à la construction de lieux de recueillement, comme la chapelle de Notre-Dame de Lorette, ou encore la nécropole de Souain, en l'honneur des morts de la 28ème brigade, érigée par le RP Doncoeur. Les chrétiens croient dans la communion des saints. Cela signifie que nos morts vivent toujours dans leur âme, provisoirement séparée d'un corps promis lui aussi à la résurrection finale. Cette perspective de la résurrection à venir est le terme de l'espérance chrétienne. Cette espérance n'est pas factice : elle ne bannit pas la douleur au nom d'on ne sait quel « stoïcisme » évangélique. Au contraire, elle l'assume à travers le déploiement de ses rites et la prière de toute l'Eglise, afin qu'elle soit transfigurée. Ainsi, le cri de l'homme confronté à la mort pourra se transformer, dans la foi, en cantique de louange, dans l'attente de la réalisation des promesses de Dieu : *« Exspecto resurrectionem mortuorum »*.

C'est donc avec foi que nous avons célébré le 11 novembre et sommes partis fleurir les tombes de nos défunts, en priant pour eux. Nous avons la certitude que nos morts ne sont pas derrière nous. Ils sont devant, ils nous précèdent dans cette vie éternelle que le Christ ressuscité nous a méritée.

Aumônier Pierre-Nicolas

EMS/Aumônerie

Annonces :

Voici la date de la prochaine messe de garnison : **dimanche 17 décembre à 10h30**

Messes quotidiennes à la chapelle saint Georges

Lundi :	12h10 (forme ordinaire)
Mardi :	12h10 (forme extraordinaire)
Mercredi :	18h30 (forme ordinaire)
Jeudi :	12h10 (forme extraordinaire)
Vendredi :	07h15 (forme ordinaire)

Coordonnées complètes de l'aumônier

Courriel Internet :	pn.chapeau@hotmail.fr
Courriel Intranet :	pierre-nicolas.chapeau@intradef.gouv.fr
PNIA Bureau :	821 492 66 21
Mobile :	06 67 40 36 37

Sacrements

Pour les baptêmes, confirmations, communions, confessions et mariages, vous êtes invités à solliciter votre aumônier.

Vous pouvez aussi demander à l'aumônier de célébrer des messes à vos intentions particulières.

Les EMS collectent des jouets pour les enfants malades

Sur un projet du Président des Engagés Volontaires de l'Armée de Terre (PEVAT), les Ecoles Militaires de Saumur ont participé à une collecte de jouets au profit de l'association « Les Nez Rouges ». Cette association a pour but de distraire les enfants malades, à l'hôpital ou à domicile.

Afin que les jouets puissent être distribués aux enfants pour Noël, M. BUISSON, représentant de l'association, est venu aux Ecoles Militaires de Saumur récupérer le fruit de la collecte le lundi 13 novembre.

« Les Nez Rouges » se joignent au PEVAT des Ecoles Militaires de Saumur et remercient tous les généreux donateurs.

ECONOMIES D'ENERGIE

FICHE N°01 : L'EAU

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2016, la BdD AMS a consommé 227 000 m^3 d'eau pour un montant de 610 k€

Un robinet qui goutte perd en moyenne 5 l/h, soit 44 m^3/an

Une chasse d'eau qui fuit perd en moyenne 25 l/h, soit 219 m^3/an

Les fuites ont représenté en 2016 pour la BdD AMS plus de 41 000 m^3, soit 115 000 €

Des gestes simples au quotidien permettraient d'économiser 20% sur le budget annuel de la BdD AMS

QUE PUIS-JE FAIRE ?

Signalez les fuites le plus vite possible à l'USID

Bien fermer les robinets après usage

Utiliser la chasse double flux aux toilettes, c'est 50% d'économie !

2 minutes suffisent pour le brossage des dents !
(laisser couler l'eau pendant le brossage multiplie la consommation par 20)

5 minutes suffisent pour prendre une douche !
(laisser couler l'eau pendant le savonnage multiplie la consommation par 2)

BdD AMS USID d'Angers

C'est en généralisant ces gestes simples que nous réduirons tous ensemble les consommations de la base de défense

ECONOMIES D'ENERGIE

FICHE N°02 : L'ELECTRICITE

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2016, la BdD AMS a consommé 22 950 000 kWh d'électricité pour un montant de 2 648 000 €

L'éclairage représente 35% de la consommation totale de la BdD et les ordinateurs 10 %

Les matériels électriques consomment même en veille. Par exemple, un photocopieur allumé consomme 80 % de son énergie en " mode " attente

Des bonnes pratiques au quotidien permettraient d'économiser 15 % sur le budget annuel de la BdD AMS

QUE PUIS-JE FAIRE ?

J'éteins l'éclairage en quittant la pièce y compris les circulations

Je ne laisse pas en permanence les chargeurs branchés notamment les téléphones
et j'éteins le soir les photocopieurs, imprimantes et multiprises électriques équipées d'interrupteur

Je mets en veille mon ordinateur lors de courtes absences
et je l'éteins avec l'écran en partant du bureau

Je n'utilise pas de convecteurs électriques mobiles en intersaison
et également en appoint lorsque le chauffage est en fonctionnement

Je mutualise les appareils électriques de type cafetière, bouilloire, micro-onde ...

BdD AMS USID d'Angers

C'est en généralisant ces bonnes pratiques que nous réduirons tous ensemble les consommations de la base de défense

ACTION SOCIALE
DE LA DEFENSE

PRESTATIONS INTERMINISTERIELLES D'ACTION SOCIALE
SUBVENTIONS POUR SEJOURS D'ENFANTS

1. OBJECTIF :

Participer au financement des frais de séjour des enfants.

2. BENEFICIAIRES :

Agents de l'Etat en activité ou en retraite (sans activité) ayant des enfants à charge fiscale.

3. CONDITIONS D'ATTRIBUTION :

Enfant à charge de moins de 18 ans au début du séjour.

Les ressources doivent être INFÉRIEURES au Quotient familial (ou RABIPP) fixé annuellement.

$$\textbf{RABIPP} = \frac{\text{Revenu brut global – frais de garde – pension déclarée}}{\text{Nombre de pers à charge fiscale}} \leq 10\,301\ €$$

Chaque personne compte pour une part. Le parent élevant seul son (ses) enfant(s) compte pour deux parts.

Dans le cadre des centres de vacances, des séjours linguistiques ou en maisons familiales organisés par l'IGESA, la subvention est déjà déduite des tarifs proposés.

4. MONTANTS :

AGE DE L'ENFANT	FORMULE DE SEJOUR	MONTANTS 2017
Moins de 18 ans	**Séjour en centres de vacances avec hébergement** Centre de vacances (mini-camp, colonies, camps scouts) Séjour en gîtes d'enfants agréés par la Fédération des Gîtes.	Enfant moins de 13 ans : **7,31 € / jour** Enfant de 13 à 18 ans : **11,06 € / jour** Limité à 45 jrs par an / par enfant
Moins de 18 ans	**Séjour en famille :** Structures ayant un agrément **Tourisme Social et Familial** ou établissements agréés par la Fédération Nationale des Gîtes de France.	Pension complète : **7,69 € / jour** Autre formule : **7,34 € / jour** Limité à 45 jrs par an / par enfant
Moins de 18 ans	**Séjour en Accueil de Loisirs Sans Hébergement :** Structures agréés jeunesse et sports par la Direction départementale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale.	**5,27 €** / jour par enfant **2,66 €** / demi-journée par enfant
Moins de 18 ans en début d'année scolaire	**Séjour dans le cadre du système éducatif :** Classe de neige, mer, nature ou découverte (pendant la classe).	Séjour d'une durée inférieure : **3,60 € / jour** Forfait pour 21 jours ou plus : **75,74 €**
Moins de 18 ans	**Séjours linguistiques :** Mis en œuvre pendant les vacances scolaires - agréés.	Enfant de - de 13 ans : **7,31€ / jour** Enfant de 13 à 18 ans : **11,07€ / jour** Limité à 21 jrs par an

5. PROCEDURE :

S'adresser pour information et dossier

Antenne d'Action Sociale de SAUMUR – Avenue du Maréchal Foch – 49409 SAUMUR CEDEX
☏ : 02. 41.83.67.03 - 821. 492.67.03
Assistante Sociale : Mme SCHWERTZLER – Mail : dominique.schwertzler@intradef.gouv.fr
Secrétariat : Mme HAINGUE – Mail : catherine.haingue@intradef.gouv.fr

LIENS UTILES :

Intradef : vos services/vie sociale/action sociale
Internet : www.defense.gouv.fr/profils familles/votre espace/memento-de-l-action-sociale

Les vieux murs de notre chère Ecole…

Le début des années 1870, époque marquée par l'adage "les manèges sont les tombeaux de la cavalerie", est également la période où l'équitation académique, sans cesser d'être à l'honneur, va faire une plus grande place à l'équitation d'extérieure, à la vitesse, aux courses sportives. Entre ses manèges et ses écuries, l'Ecole va ainsi poursuivre l'aménagement des espaces extérieurs existants tout en achetant des terrains supplémentaires qui lui manquent.

Sur le Chardonnet, dans sa partie sud-ouest, un premier parcours de steeple-chase (Richepanse) est construit en 1876 et comprend un certain nombre d'obstacles fixes dont le front assez large permettait le travail collectif jusqu'au saut d'un peloton en ligne. Un an plus tard, un autre terrain de steeple est aménagé au sein du haras (Cour des Cadets actuelle) pour faciliter le saut en liberté des jeunes chevaux et le travail sur des pentes raides. Dans la même période on poursuit la lutte contre les infiltrations de La Loire en surélevant de 30 cm la carrière Iéna, dite alors "du Carrousel", tout comme celui de certains manèges.

Les landes de Marson (Terrefort) sont également acquises en février 1875 et vont ouvrir de nouvelles possibilités pour travailler en terrain varié. 140 ha supplémentaires seront ultérieurement achetés entre 1913 et 1933. De nombreuses allées cavalières praticables en toutes saisons y seront aménagées pour permettre notamment l'étude de l'emploi des petites unités au combat; Une partie de ces parcelles sera cédée plus tard à l'Ecole Nationale d'Equitation.

En 1878, s'amorce aussi la constitution du domaine du Breil, qui n'est alors qu'une prairie marécageuse s'étendant entre Loire et Thouet sur une cinquantaine d'hectares. Pour y permettre l'exécution des mouvements de cavalerie, il est tout d'abord nécessaire de combler les fossés qui traversent cette "presqu'île du Bray" et d'affermir les berges que les crues des rivières emportent régulièrement. Ce terrain aura initialement deux vocations: terrain de manœuvre plus vaste que le Chardonnet et hippodrome où se dérouleront bientôt des matches de polo et des réunions de courses officielles qui perdureront jusqu'en 1975, et dont le petit bâtiment de pesage subsistant constitue un vestige.

Mais les exigences de l'exercice du tir aux armes légères ou de la manœuvre appuyée par le canon qui avaient été négligées en 1870, conduisent l'Ecole à d'autres types d'aménagements. En 1874, et en complément d'un champ de tir de garnison qui existait alors sur les landes de Distré, une poudrière ainsi qu'un premier champ de tir couvert (qui autorisait le tir au revolver et au fusil modèle 1866 jusqu'à 200 mètres) sont installés dans le jardin potager qui se situait à l'ouest de La Moskova. Cependant, dès 1876, ce champ de tir est l'objet de plaintes de la part des riverains du "chemin Charnier" qui le jouxtait en raison des risques de ricochets notamment lors des tirs effectués à cheval. Sur intervention du maire de Saumur, la distance de tir est alors réduite à 150m; en 1879, un nouveau stand de "tir à tube" sera construit dans son prolongement alors qu'un « champ de tir à grande distance » est aménagé sur les landes de Marson.

En 1874, deux terre-pleins entourés d'un parapet de terre sont même édifiés dans la cour d'honneur pour recevoir quatre pièces d'artillerie servant à l'initiation des stagiaires avant les écoles à feu qui s'exécuteront à Fontevraud à partir de 1880. Enfin, dans la prairie du haras, un tronçon de voie ferrée est installé pour familiariser les élèves à ce nouveau moyen de transport.

Bref, à cette époque, le Chardonnet et tous les abords de l'Ecole sont occupés par de nombreux aménagements qui permettent de s'exercer à la vie en campagne et au tir.

En 1902, c'est le terrain de Verrie (170 ha environ) qui est acheté par l'autorité militaire. C'est à la fois un terrain d'exercice hérissé d'obstacles naturels, un hippodrome très sélectif et un champ de manœuvre au relief varié et aux nombreux couverts. Une maison de garde y est aménagée, puis des écuries de passage ainsi que des tribunes juchées sur un promontoire central et qui permettaient aux spectateurs de suivre tous les parcours.

Quant au Chardonnet, c'est au lendemain de la Grande Guerre qu'il prendra la configuration qu'on lui connait encore aujourd'hui. A cette époque, il était encore encombré de baraquements incongrus construits pour l'artillerie américaine. Ils seront remis à l'armée française puis disparaîtront progressivement. Désormais, ce "champ de Mars" sera scindé en deux: sa moitié sud, restera vouée à l'instruction équestre tandis que la partie nord sera affectée à la formation militaire, puis automobile et sportive aujourd'hui.

LCL Gaël

à suivre...

Aumônerie militaire

Dans le cadre de la garnison militaire de Saumur et en lien avec la paroisse Bienheureux Charles de Foucauld, un catéchisme à destination des lycéens a été mis en place depuis l'an dernier à l'aumônerie militaire. Ce catéchisme sera reconduit à la rentrée, avec le même rythme d'une séance tous les quinze jours.

En outre, **l'aumônerie militaire proposera également un catéchisme hebdomadaire pour les collégiens**. En raison des liens établis entre l'aumônerie militaire et la paroisse civile (sans interférer sur les missions déjà confiées par les autorités épiscopales compétentes), ce catéchisme sera assuré par Monsieur l'abbé Gonzague Renoul, vicaire de la paroisse Bienheureux Charles de Foucauld de Saumur et membre de la Fraternité Saint Thomas Becket. Ce catéchisme a pour objectif de consolider les acquis et les connaissances, et d'offrir aux adolescents désireux d'y prendre part une formation à l'enseignement de l'Eglise catholique, pour construire et enraciner leur vie d'adulte dans la Foi de l'Eglise.

Modalités d'accès :

un filtrage sera mis en place par le CNE Edouard BODIN de 10h à 10h15 à la grille de sécurité de la zone vie (côté Amphi Murat)

Inscriptions :

Les personnes intéressées se feront connaître auprès du Cne Bodin (edouard.bodin@intradef.gouv.fr) qui établira la liste nominative des enfants inscrits au catéchisme pour lycéens.

Intervenants :

L'abbé Vincent ARTARIT, curé de la Paroisse Charles de Foucauld, et l'aumônier de la garnison seront amenés à intervenir également à l'occasion de plusieurs séances de catéchisme dans un souci de manifester la communion qui existe entre les communautés catholiques présentes à Saumur.

Horaires :

- pour les lycéens, tous les quinze jours de 11h à 12h.

- pour les collégiens (divisés en deux groupes : 6èmes/5èmes et 4èmes/3èmes), toutes les semaines de 10h à 11h.

BIOPARC DOUE LA FONTAINE :

- Adulte : 18€, enfant : 14€;

TERRA BOTANICA :

- Adulte : 15€, enfant : 11€;

ZOO DE BEAUVAL :

- Adulte : 24€, enfant : 18€;

ZOO DE LA FLECHE :

- Adulte : 19€, enfant : 15.50€;

CINEMA « LE PALACE » A SAUMUR :

- La place : 7€.

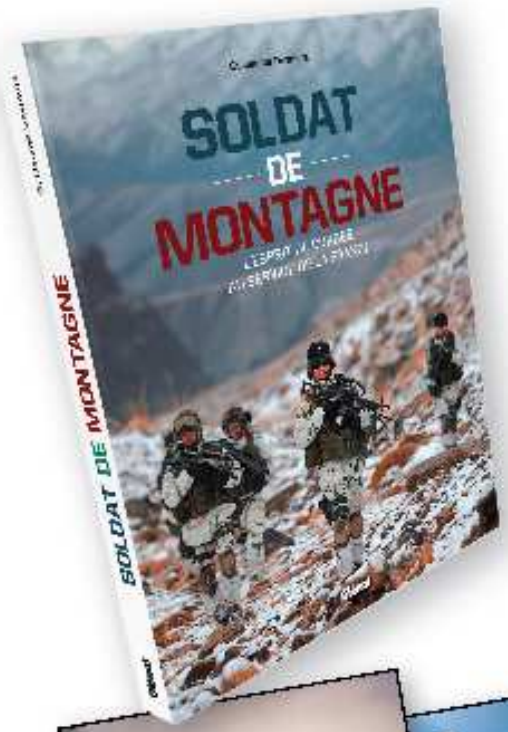

SOLDAT OU MONTAGNARD, MONTAGNARD OU SOLDAT ? LES DEUX MON CAPITAINE !

Le soldat de montagne, l'un des 6 500 alpins de la 27e BIM (brigade d'infanterie de montagne), est un combattant très particulier. Entraîné en montagne, il possède des expertises uniques dans l'armée française qui sont des atouts en opérations extérieures.

Riches d'une histoire de 130 ans et installés dans les Alpes, de Chamonix à Saint-Christol, les soldats montagnards sont un cas d'école. Liés par l'idée forte d'un « esprit de cordée », ils prouvent qu'un milieu exigeant comme la montagne renforce leurs compétences de soldat. Leur résistance, leur efficacité, leurs performances sont reconnues et utilisées partout dans le monde, notamment dans les montagnes Afghanes hier et dans le désert malien aujourd'hui.

Ce livre est une immersion en compagnie de ces montagnards uniques au monde, de ces personnalités à la fois humbles et hors du commun. Richement illustré, l'ouvrage se place à hauteur d'hommes pour partager leurs expériences, comprendre leur passion et découvrir une facette de l'armée inconnue du plus grand nombre.

SORTIE PRÉVUE : JANVIER 2018

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

SOLDAT DE MONTAGNE - L'ESPRIT DE CORDÉE AU SERVICE DE LA FRANCE

federationsoldatdemontagne@gmail.com

En commandant mon exemplaire auprès de la Fédération des Soldats de Montagne avant le 31 décembre 2017, je bénéficie d'un tarif préférentiel de 25 € sur le prix de vente public de 35 €.

DEUX FORMULES SONT PROPOSÉES

FORMULE 1 : Je récupère mon(mes) exemplaire(s) auprès de l'unité la plus proche de chez moi ou dans laquelle je travaille. **Pas de frais de port.**
Je coche la case de l'unité où je veux le(s) récupérer : ☐ 7e BCA (Varces), ☐ 13e BCA (Barby), ☐ 27e BCA (Cran-Gevrier), ☐ 4e RCH (Gap), ☐ 93e RAM (Varces), ☐ 2e REG (St-Christol), ☐ Hôtel des Troupes de Montagne (Grenoble), ☐ EMHM (Chamonix Mont-Blanc), ☐ 7e RMAT (Lyon), ☐ 511e RT (Auxonne)

FORMULE 2 : Je reçois mon(mes) exemplaire(s) à mon adresse et j'ajoute **7 € de frais de port** au montant du chèque.

Je déclare souscrire à l'achat de _____ exemplaire(s) au tarif préférentiel de 25 € jusqu'au 31 décembre 2017 (35 € après cette date) et verse _____ € par chèque à l'ordre de : Fédération des Soldats de Montagne.

Unité : _____ Cie./Assoc. : _____ Courriel : _____ Téléphone : _____
Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Complément d'adresse (étage, appt.) : _____
Code Postal : _____ Localité : _____ Pays : _____
Date : _____ Signature :

Les modalités pour récupérer votre commande vous seront envoyées par courriel à réception de ce bulletin.

COMPLÉTEZ ET RENVOYEZ CE COUPON ACCOMPAGNÉ D'UN CHÈQUE À L'ADRESSE SUIVANTE :
Fédération des Soldats de Montagne - SOUSCRIPTION /EM 27e BIM - BP 08 - 38761 Varces Cedex.

SOUZAY-CHAMPIGNY

Téléthon

Dimanche 26 novembre

De 8h à 10h

Départ
Salle Villeneuve

MARCHE
8km et 15km

VTT
24km et 38km

Parcours aux multiples paysages
du coteau à la Loire en passant par les vignes et les bois.

Inscription auprès du comité des fêtes
Tarif unique 5.50 €
Près de Saumur

Comité des fêtes 06.72.16.92.85

Baby-sitters

Mlle Capucine PARIS, Saumur : 07 86 46 90 22

Mlle Sixtine MILLIER, Saumur : 06 62 48 40 15

Mlle Marina GELLIBERT, Doué la fontaine : 07 71 64 99 92

Mlle Léa SAINSON, Saumur : 02 41 50 66 60

M. Théodore LEROUX, St Lambert des Levées : 02 41 40 42 75

Mlle Philomène LEROUX, St Lambert des Levées : 02 41 40 42 75

Mlle Mélodie DUPONT, Varrains : 06 51 51 07 43

Mlle Juliette GUILLEMER, St Hilaire St Florent : 07 80 40 25 00

Mlle Jeanne MAURY LARIBIERE, Varrains : 02 41 52 24 35

Mlle Johanna PEUMERY, Saumur, tel des parents : 02 41 52 54 17

Mlle Anne-France de BARMON, Saumur : 06 51 65 00 90

Mlle Hélène de BARMON, Saumur : 02 41 52 83 34 ou 06 81 18 92 76

Mlle Maëlys MILLIER, Saumur : 06 99 95 64 76

Mlle Marie-Lorraine PERRY, Saumur : 07 83 67 31 96

Mlle Constance PERRY, Saumur : 07 85 53 05 98

M. Baudouin PERRY, Saumur : 06 66 94 64 55

Mlle Marie PERRET, Saumur : 07 50 90 77 99

Mlle Tiphaine GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Domitille GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Alix GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

Mlle Diane GIOT, Saumur : 02 41 51 77 34

M. ETORE Charles, St Lambert des Levées : 06 42 85 75 91 (tel du père) ou 07 81 72 02 32

Mlle Anne-Blandine de JACQUELIN-DULPHE, Saumur : 06 87 38 59 61

Mlle Maëlle RASSEMUSSE, St Hilaire St Florent : 06 13 17 23 17

Mlle Constance MARLIN, Saumur : 06 33 16 13 93

Mlle Céline COLOMBO, Villebernier : 06 76 08 47 94

Mlle Quitterie GALLAS, Saumur: 09 82 21 54 89 ou 07 82 07 38 29

Mlle Héloïse LOUIS, Saumur : 06 23 94 54 81 ou : 06 74 56 00 27. (père)

Mlle Blanche BODIN, Bagneux : 06 49 04 32 10

Mlle Constance DUPATY, Saumur : 02 41 59 91 86

Mlle Aliénor DUPATY, Saumur : 02 41 59 91 86